

Séance du 18 mars 2016

L'an deux mil seize, le dix-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GEUDERTHEIM se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre GROSS, maire, dans la salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée le quatorze mars deux mil seize

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, J-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY

Membres absents excusés :

M. Philippe JUNGER a donné procuration de vote	à M. Yves OHLMANN	
M. Rolph RIEDINGER, «	«	à Mme Marianne PETER
Mme Martine SCHWACH «	«	à M. Arny EYERMANN

Membre absent non excusé :

M. Patrick LUTZ

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Février 2016
3. Communications diverses
4. Droits de préemption
5. Acquisition de parcelle
6. Salle polyvalente : modification du règlement d'utilisation des locaux
7. Approbation du compte administratif 2015
8. Approbation du compte de gestion 2015
9. Affectation du résultat 2015
10. Fixation des taux des taxes communales 2016
11. Vote du budget primitif 2016

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., il propose Mme Justine HEITZ, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
M. et Mme POUVREAUX Sylvain – 92b, rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Lot. "Heiligenhauesel II"	Maison Individuelle – Construite par OIKOS	16/03/2016
M. FASSEL Philippe – 2, rue des Perdrix 67201 ECKBOLSHEIM	Lot. "Heiligenhauesel II"	Maison Individuelle – Construite par OIKOS	16/03/2016
M. DE MIRANDA Manuel - 17, rue du Général de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	17, rue du Général de Gaulle	Construction d'un garage	18/03/2016

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 février 2016

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal du 26 février 2016. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté *à l'unanimité*.

3. Communications diverses

a. Monsieur Pierre GROSS, maire

- 29/02/2016 Réunion Communauté de Communes de la Basse-Zorn
Commission Sportive
- 01/03/2016 Rencontre chefs d'entreprise à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 04/03/2016 Huissier des Finance Publiques Mme PELLERIN (problèmes d'impayés)
- 07/03/2016 Bureau Communauté de Communes de la Basse-Zorn
CCBZ : réunion info SDCI à Kurtzenhouse
- 08/03/2016 Rencontre M. ZIEGLER de la Sté Lotico « Lotissement Coteau du Soleil »
- 13/03/2016 AG Musique Paysanne et groupe folklorique Geudertheim
- 15/03/2016 { Rencontre Fabien METZ représentant monde Agricole
Groupe de travail Ecole de Musique
Rencontre avec les jeunes dans le cadre d'un futur C.I.J.
- 16/03/2016 Commission Départementale Economique
- 17/03/2016 Rencontre Amicale des Maires

Permis de construire accordés entre le 26/02/2016 et le 18/03/2016

b. Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, adjointe au maire

- 01/03/2016 Visite du centre de Harthouse (Et. Publ. médico social)
- 02/03/2016 RV Editions Municipales pour projet de renouvellement du mobilier urbain avec plan du village
- 07/03/2016 CCBZ : réunion info SDCI à Kurtzenhouse
- 08/03/2016 Commission information
- 09/03/2016 1er RV France Publicité pour projet de renouvellement du mobilier urbain avec plan du village
- 10/03/2016 Municipalité
- 11/03/2016 Conseil école élémentaire
- 12/03/2016 Permanence mairie
- 15/03/2016 Réunion d'information CIJ Basse Zorn à l'attention des jeunes de Geudertheim
- 16/03/2016 2è RV France Publicité pour projet de renouvellement du mobilier urbain avec plan du village
Commission cadre de vie

c. Madame Marianne PETER, adjointe au maire

- 07/03/2016 CCBZ : réunion info SDCI à Kurtzenhouse
- 10/03/2016 Réunion municipalité
- 14/03/2016 RV avec Marie-France DUFILS en vue d'organiser des manifestations à thème pour les seniors de la commune
- 15/03/2016 Réunion du Conseil de Fabrique

d. Madame Béatrice TREIL, adjointe au maire

- 29/03/2016 Commissions DDmarche suivie de la commission Sport et culture
- 05/03/2016 Permanence mairie
- 07/03/2016 CCBZ : réunion info SDCI à Kurtzenhouse
- 10/03/2016 Inauguration de l'exposition de photos « Usures » de Marcel Wolf
Réunion municipalité
- 12/03/2016 Plantation en forêt de 1200 pins sylvestres avec pose de grillage dans la parcelle 14. C'était une belle journée et nos amis bûcherons étaient heureux de ce travail et en redemande
- 16/03/2016 Commission aménagement et fleurissement. Le thème de déco sera la musique pour mettre à l'honneur l'association « MUSIQUE PAYSANNE ET GROUPE FOLKLORIQUE DE GEUDERTHEIM » qui fête ces 180 ans. Alors s'il y a des volontaires pour faire des instruments de musique, ils sont les bienvenus !!

Et puis quelques bricoles du style refaire les fascines, nettoyer les parterres, chercher les tonneaux et la charrette à foin à Gougenheim qui seront des éléments dans nos parterres estivals, les décors de Pâques ...

e. Monsieur Yves OHLMANN, adjoint au maire

- 29/02/2016 Réunion commission culturelle et sportive

03/03/2016 RDV Société Texaa (Acoustique salle 2)
 07/03/2016 CCBZ : réunion info SDCI à Kurtzenhouse
 10/03/2016 Réunion Municipalité

f. Monsieur Jean-Luc JOACHIM, adjoint au maire

27/02/2016 Permanence Mairie
 29/02/2016 Commission sportive et culturelle
 03/03/2016 Réunion d'information pour la communauté d'agglomération du grand nord
 10/03/2016 Réunion Municipalité
 12/03/2016 Travaux en forêt
 16/03/2016 Commission aménagement et fleurissement

Différents rdv pour des devis avec les entreprises, pour préparer les travaux 2016.

Les Conseillers Municipaux *prennent acte* de toutes ces informations données.

4. Droits de préemption

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Sté Pierres & Territoires de France Strasbourg	Oberlaengster Weg	41 – N ° 731/155	2,07 ares Terrain à bâtir	Mme Catherine LEGRAND Geudertheim
02	WAGNER jeanne née JUNGER	5, rue des Petits Champs	3 – N° 23	4.33 ares	Mr et Mme WINTENBERGER Sébastien Strasbourg

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* *de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Acquisition de parcelle

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les consorts Gangloff vendent la parcelle cadastrée section 41 n°221 lieu-dit « *Mommental* » d'une contenance de 117,67 ares et que l'acquisition de cette parcelle permettrait à la Commune d'y implanter un bassin de rétention des eaux boueuses.

M. le Maire précise que les Consorts proposent de céder cette parcelle au prix de 80 €/are TTC, cette transaction représentera une dépense globale de 117,67 ares X 80 € = 9 413,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* *de procéder* à l'acquisition des Consorts Gangloff de la parcelle cadastrée section 41 n°221 lieu-dit « *Mommental* » d'une contenance de 117, 67 ares au prix de 80 €/are TTC, représentant une dépense globale de :

117,67 ares X 80 € = 9 413,60 €

- * **de charger** Maître Valérie BIRY, Notaire à Weyersheim, de la rédaction de l'acte de vente y afférent, les frais d'honoraires restant à la charge de la Commune
- * **d'autoriser** M. le Maire à signer tous documents afférents à cette transaction.

Les crédits nécessaires à cette transaction seront prévus au budget primitif 2016, article 2111.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Salle polyvalente : modification du règlement d'utilisation des locaux

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des locataires n'observent pas toujours les consignes d'utilisation transmises lors de la remise des clés de la salle polyvalente, à savoir : ouverture des fenêtres alors qu'il fait trop chaud, chauffage non coupé en quittant les locaux.

Afin de contraindre les locataires à respecter les consignes d'utilisation de la salle polyvalente, le Conseil Municipal est amené à modifier l'article 9 du règlement, à savoir :

rédaction en vigueur :

ARTICLE 9 : *Les installations d'éclairage scénique, de sonorisation et de chauffage ne peuvent être desservies que par un responsable ou employé de la Commune. Au cas où la présence d'une personne est nécessaire durant la durée de la manifestation, cette présence pourra être facturée au preneur.*

nouvelle rédaction proposée :

ARTICLE 9 : *L'utilisateur devra veiller au strict respect des consignes d'utilisation des équipements et appareillages électriques concernant l'éclairage, le chauffage, la sonorisation, la cuisine, le bar... lesquelles lui seront données lors de la mise à disposition des locaux.*

Il en sera de-même pour celles relatives à l'ouverture et à la fermeture des portes, fenêtres, vélux et robinets d'eau.

Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par l'encaissement du chèque/caution de 150 €, déposé au secrétariat de la mairie lors de la signature du contrat de location y afférent.

Au cas où la présence d'un agent communal est nécessaire durant la durée de la manifestation, cette présence pourra être facturée au preneur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- * **émet un avis favorable** à modifier le règlement d'utilisation de la salle polyvalente pour contraindre les locataires à respecter les consignes données, à savoir :

ARTICLE 9 :

L'utilisateur devra veiller au strict respect des consignes d'utilisation des équipements et appareillages électriques concernant l'éclairage, le chauffage, la sonorisation, la cuisine, le bar... lesquelles lui seront données lors de la mise à disposition des locaux.

Il en sera de-même pour celles relatives à l'ouverture et à la fermeture des portes, fenêtres, vélux et robinets d'eau.

Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par l'encaissement du chèque/caution de 150 €, déposé au secrétariat de la mairie lors de la signature du contrat de location y afférent.

Au cas où la présence d'un agent communal est nécessaire durant la durée de la manifestation, cette présence pourra être facturée au preneur.

* *charge M. le Maire* à procéder à la mise à jour du règlement d'utilisation de la salle polyvalente avec effet immédiat.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. Approbation du compte administratif 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de GEUDERTHEIM,

Réuni sous la présidence de M. Dominique MOCHEL, Conseiller Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Pierre GROSS, Maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

- *donne acte* à M. Pierre GROSS, maire, de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

section de fonctionnement		section d'investissement	
recettes	1 727 871,66 €	recettes	791 048,14 €
dépenses	1 173 711,05 €	dépenses	581 902,43 €
	-----		-----
situation de l'exercice 2015	+ 554 160,61 €		+ 209 14571 €

- *reconnait* qu'il n'y a pas de reste à réaliser en dépenses d'investissement ;

- *constate* les excédents/déficits antérieurs reportés, soit :

en section de fonctionnement	+	962 803,82 €
en section d'investissement	-	310 175,76 €

- *constate* les excédents/déficits cumulés, soit :

en section de fonctionnement	+	1 516 964,43 €
en section d'investissement	-	101 030,05 €

- *vote* le présent compte administratif 2015

**ADOPTE AVEC 16 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION**

M. le Maire a quitté la salle de conseil et n'a pas participé au vote

8. Approbation du compte de gestion 2015

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

- *déclare* que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le percepteur visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOPTE A L'UNANIMITE**9. Affectation du résultat 2015**

M. le Maire informe les membres de l'excédent de la section de fonctionnement et du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2015, apparu au compte administratif 2015, qui s'élèvent respectivement à 1 516 964,43 € et -101030,05 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **affecte** la somme de 101 030,05 € à l'article 1068 « affectation de fonctionnement capitalisé » afin de couvrir le déficit d'investissement. Ce montant apparaîtra avec les recettes en section d'investissement dans le budget primitif 2016
- **affecte** le solde *restant* 1 415 934,38 € à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté ». Ce montant apparaîtra avec les recettes de la section de fonctionnement dans le budget primitif 2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE**10. Fixation des taux des taxes communales 2016**

Le Conseil Municipal,

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 18 février 2016,

VU le projet de budget primitif de l'année 2016 et les projets d'investissements à venir ;

- **décide** de ne pas augmenter les taux des taxes communales en 2016
- **maintient** les taux des taxes communales pour l'exercice 2016, comme suit :

* **14,64 % pour la Taxe d'Habitation**

* **7,24 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**

* **48,34 % pour la Taxe Foncière pour les Propriétés Non Bâties**

* **17,35 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises**

ADOPTE A L'UNANIMITE**11. Vote du budget primitif 2016**

M. le Maire présente le budget primitif pour 2016 au vote du Conseil Municipal, celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 997 000 €	2 997 000 €
Investissement	2 287 000 €	2 287 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** d'adopter le budget primitif 2016 tel que proposé ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE**Divers**

- 19/03/2016 17 h 00 Journée mondiale de Souvenir – Guerre d'Algérie
Soirée tournoi de Belote organisé par le FCG
- 21/03/2016 Conseil Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 22/03/2016 Réunion Commission G'IM
- 01/04/2016 AG Comité de Fête
- 02/04/2016 Nettoyage de Printemps
- 04/04/2016 Rencontre avec les représentants de la Sté Lotico + SDAU
Bureau Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 05/04/2016 Musique groupe de travail
- 29/04/2016 Prochain Conseil Municipal

NOM – Prénom	Emargement
GROSS Pierre	
HEUSSNER-WESTPHAL Michèle	
JOACHIM Jean-Luc	
OHLMANN Yves	
PETER Marianne	
TREIL Béatrice	
URBAN Michel	
EYERMANN Arny	
HEITZ Justine	
JUNG Frédéric	
JUNGER Philippe a donné procuration de vote à M. Yves OHLMANN	
JUNGER Pia	
KLEIN-MARQUES Vanessa	
LUTZ Patrick	absent non excusé
MEYER Pascale	
MOCHEL Dominique	
RIEDINGER Rolph a donné procuration de vote à Mme Marianne PETER	
ROEHLLY Corinne	
SCHWACH Martine a donné procuration de vote à M. Arny EYERMANN	

